

Action n°3 : Aides en fonctionnement aux actions économiques des organisations agricoles pour la reconquête et la préservation de la qualité de la ressource en eau potable

A l'instar du co-financement des investissements agricoles, le soutien en fonctionnement du Département aux organisations agricoles peut contribuer à la préservation voire à l'amélioration de la qualité de l'eau si les actions visent au maintien de l'élevage ou à la maîtrise des apports d'intrants en production végétale.

La loi NOTRe cadre les possibilités des Départements d'aides économiques agricoles. Celles-ci doivent notamment soit porter sur l'amélioration des équipements agricoles, soit être en faveur de l'environnement. Ainsi, l'accompagnement des organismes agricoles dans la maîtrise de la qualité de l'eau entre dans le cadre réglementaire, tel que conventionné avec la Région.

Trois types d'aides économiques agricoles apportées par le Département au titre de sa politique agricole contribuent à la préservation de la qualité de l'eau :

- **La prophylaxie et la veille sanitaire** : Ainsi que décrit précédemment, le maintien des exploitations en polyculture-élevage est indispensable notamment pour la qualité de l'eau. Les aspects vétérinaires et la prévention des épizooties sont fondamentaux pour l'activité économique d'élevage. Le Département y contribue à hauteur de 328 000 € par an au titre de sa compétence obligatoire via le financement du laboratoire d'analyse vétérinaire le LASAT (syndicat mixte dont il est membre), ainsi que du groupement de défense sanitaire.
- **Les aides aux organismes agricoles** : Le Département apporte une aide annuelle de l'ordre de 420 000 € pour le fonctionnement des organismes agricoles. Les actions ainsi financées répondent en grande partie aux objectifs suivants, bénéfiques pour la ressource en eau :
 - Soutien de l'élevage (promotion des filières, signes et démarches de qualité, amélioration des performances en élevage) : exemple : Association pour le développement ovin en Vienne, association pour la défense et la promotion des agneaux certifiés en Poitou-Charentes, COPAVENIR,...
 - Conseils aux agriculteurs par filières pour la maîtrise des intrants dans les cultures végétales (grandes cultures, viticulture, maraîchage,...) : exemple : Association Charentes Poitou Expérimentation Légumière, Chambre d'agriculture,...
 - Accompagnement de l'agriculture biologique.